

-  **Durée** : une demi-journée (3h30)
-  **Dates & lieux** : consultez notre site web
-  **Public visé** :
  - Responsable et agent techniques des EHPAD, des établissements de santé, des stations thermales, des stations vinicoles, des campings
  - Plombiers
  - Chauffagistes
-  **Nombre de stagiaires** : 5 minimums
-  **Aucun pré requis nécessaire**
- Recherche de l'adéquation des besoins du stagiaire/formation
-  Un questionnaire est envoyé au stagiaire avant la formation pour connaître ses besoins et ses spécificités
-  **Évaluations des connaissances acquises** :
  - Évaluation des connaissances en début de formation
  - Évaluation des acquis en fin de formation
  - Enquête de satisfaction en fin de séance
-  **Validation de la formation** : Remise d'une attestation de formation
-  **Méthodes et moyens pédagogiques** :
  - Formation en présentiel/visioconférence
  - Utilisation de projection de diaporama et des vidéos
  - Réalisation d'un quiz par chapitre
  - Mise en situation « clients »
  - Échanges dynamiques entre participants et le formateur
-  **Intervenants** : Experts et formateurs consultants métiers
-  **Accessibilité** : La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation. Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mis à disposition



## Objectifs

- Connaître la démarche d'évaluation des risques
- Mettre en place ou mettre à jour l'évaluation des risques professionnels
- Assurer la rédaction du Document Unique en fonction des spécificités de l'établissement et selon les exigences du code du travail

## CONTENU

### 1. Étude, en amont de la formation, des documents suivants (transmis par l'établissement)

- Document unique (si existant)
- Liste des changements depuis la dernière mise à jour du Document Unique (travaux, changement de machines, changement d'activité (exemple : ajout de livraison, ...))
- Plan des locaux
- Inventaire du matériel
- Plan de production et volume d'activité
- Registre des accidents et incidents du travail et déclarations des accidents du travail

### 2. Le Document Unique (théorie)

- Présentation du Document Unique (objectif, constitution, mise à disposition, mise à jour)
- Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Critères d'appréciation de la gravité et de la fréquence de l'accident
- Méthodologie de la rédaction du Document Unique (définition des unités de travail, les dangers, l'analyse et le classement des risques, mise à jour des documents)
- Étude des documents existants présents (liste citée dans « Étude en amont de la formation, des documents suivants, transmis par l'établissement »)
- Définition des unités de travail

### 3. Le Document Unique (pratique)

- Sélection d'une unité de travail et évaluation des risques professionnels sur le terrain
- Mesures de maîtrise et classement des risques identifiés sur le terrain
- Mesures préventives et rédaction du Document Unique
- Mise en place d'un plan d'action de prévention
- Traçabilité
- Contrôles microbiologiques

### € Tarifs

- **Tarifs public et financement OPCO / Pôle Emploi**
  - coût inter
  - coût intra : sur demande de devis

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)